



Déclaration préalable CTSD du 8 février 2019.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Mesdames Messieurs les IEN,

En préambule nous regrettons le changement de date de repli de cette instance qui a conduit à mettre les élu-es du personnel en difficulté (temps de préparation, remplacements non prévus à l'avance conduisant à l'absence d'une de nos titulaires). Nous avons entendu les explications et espérons qu'il n'a pas été question, pour le recteur, d'empêcher les mobilisations légitimes des usagers du Service Public d'éducation du Jura.

"Il n'y aura pas de Loi Blanquer, j'en serai fier". A son arrivée, le ministre disait ne pas vouloir d'une loi qui l'inscrirait dans la lignée de nombre de ses prédécesseurs.

Las, Jean-Michel Blanquer bégaye les politiques menées depuis près de 20 ans qui ont conduit à l'augmentation des inégalités scolaires, du poids des déterminismes sociaux dans ces inégalités dont la France est championne (PISA rappellent qu'en France, le poids de l'environnement familial sur les résultats scolaires se situe parmi les plus élevés des pays développés) et à la dégradation des conditions de travail des enseignant-es.

Parcoursup, réformes touchant les trois voies du lycée et du baccalauréat, mal nommée « loi pour une école de la confiance », autant de réformes qui vont accroître les inégalités et la sélection entre élèves et établissements. Cette loi remet en cause la liberté d'expression des personnels, fait des cadeaux au privé, instaure l'école du socle, met l'évaluation à la botte du ministère (suppression du CNEC et création d'un conseil de l'évaluation aux ordres du ministère), détruit la formation initiale.

S'ajoute à toutes ses attaques contre l'éducation nationale le projet action publique 2022 qui programme la casse du statut de fonctionnaire.

Le budget n'est pas en reste : 2650 postes vont être supprimés dans le second degré, 400 postes dans les administrations. Dans le premier degré, les 1800 créations ne compenseront pas les 4000 postes nécessaires pour le dédoublement des CE1 en REP, ce qui dégradera les conditions de travail des élèves et des enseignants partout ailleurs.

Dans le Jura cela se traduit par de nouvelles dégradations.

Dans le second degré, jamais, Monsieur l'Inspecteur, nous n'avons connu une préparation de rentrée aussi tendue. La politique menée par le Gouvernement se fait durement sentir dans le département. Dans les salles des professeurs, à l'approche des différentes commissions, l'ambiance est à la morosité voire, chez certains, au dépit : une atmosphère qui tranche radicalement avec la communication du ministre. Les perspectives de la future rentrée, quand elles ne brisent pas les solidarités entre les agents, inquiètent le plus grand nombre. Cette inquiétude, cette colère parfois, nous sommes ici aussi pour les porter.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : alors que 2650 postes disparaissent à l'échelle nationale, notre département perd, à effectifs constants, 10,7 ETP. Quelques établissements frôlent des H/E à 1 : du jamais-vu, pour nous, représentants du personnel.

Les conséquences des dotations sur la gestion des postes laissent présager une forte augmentation, une fois encore, des compléments de service et des suppressions de postes : est-ce cela «l'école de la confiance» tant vantée par le ministre ?

L'offre éducative et les conditions d'enseignement sont à l'avenant : suppressions probables de bilangues, d'enseignements de LCA. Des choix cornéliens s'imposent. Vous ne pouvez plus garantir, à cause de ces dotations, le simple maintien de l'ensemble de ces dispositifs. Pour couronner le tout, les effectifs de nombreuses classes vont augmenter, tout particulièrement pour les classes de sixième : 30% d'entre-elles dépasseront les 28 élèves ! Nous souhaitons, d'ores et déjà une bonne rentrée à ces futurs collégiens.

Dans le premier degré la saignée continue à rebours des besoins du départements en postes d'enseignants, d'enseignants spécialisés, de remplaçant... Plus de 63% des écoles du département n'ont plus d'école. Aujourd'hui 386 classes du département possèdent 24 ou plus de 24 élèves par classe. Ces classes accueillent des élèves en difficulté, des élèves avec des troubles du comportement, des élèves porteurs de handicap. L'augmentation des difficultés des familles ont un impact direct sur les difficultés des élèves. Les enseignants se sentent souvent seuls pour affronter ses difficultés, les RASED sont exsangues, les services extérieurs lorsqu'ils existent sont saturés... C'est dans ce contexte que nous continuons à rendre des postes contre l'évidence de l'insuffisance des moyens (La France est l'avant dernier pays de l'OCDE en ce qui concerne l'investissement dans l'école primaire).

Pour rendre les conditions d'apprentissage des élèves acceptables il faudrait créer 42 classes en maternelle et 54 dans les écoles primaires et élémentaires. Pour pouvoir mieux prendre en charge les difficultés des élèves il faudrait 72 postes supplémentaire dans les RASED, soit 168 postes pour le département du Jura. Entre 1997 et 2017 le Jura a perdu 175 postes d'enseignants dont une centaine les 10 dernières années...

Dans l'administration, la suppression de 2 postes de secrétaire de circonscription conduirait inévitablement à de graves dysfonctionnements ayant des répercussions sur l'équipe de circonscription, les écoles, les parents, les élèves.

Terminons par l'état de réforme permanent dans lequel se trouve le système éducatif. Tous les 5 ans, après chaque élection présidentielle nous avons droit à des programmes qui changent, des dispositifs prioritaires sont remplacés par d'autres dispositifs prioritaires...

Dans un contexte de forte contestation sociale, de revendication d'égalité, de justice sociale, les services publics en général et l'école en particulier sont un instrument d'égalité et de redistribution des richesses indispensable.

A l'opposé de ces revendications le gouvernement s'affranchit du respect du bien commun pour promouvoir une école du tri social. Nous sommes déterminés à mobiliser pour empêcher que cette école de classe, l'école selon Blanquer advienne.